

1/2 FOND PRE-SAISON 2025

	Dimanche 28 septembre 2025 (journée)		4 X 25 M
	Piscine Municipale d'Aixe-sur-Vienne Place René Gilet 87700 Aixe-sur-Vienne		DAUPHINS AIXE-SUR-VIENNE
	Extranat		Chronométrage manuel
	Toutes catégories		Période d'engagements : Lundi 09/09/2025 au mardi 23/09/2025
	Nombre illimité d'engagements		Pas de buvette
	4.00 € par engagement		Repas / Pas de repas

Programme

Réunion N° 1 (matin 8h00/9H30)

1 500 NL Dames
800 NL Dames
400 NL Dames
400 4N Messieurs
200 4N Messieurs

Réunion N° 2 (après-midi 14H00/15H00)

1 500 NL Messieurs
800 NL Messieurs s
400 NL Messieurs
400 4N Dames
200 4N Dames

Règles d'accès, Classement et Récompenses

Règles d'accès :

La compétition est ouverte aux licenciés titulaires d'une licence "Compétition Natation". En outre, les licenciés de la catégorie Avenirs doivent également être titulaire de l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS).

La période de recherche des performances est la saison précédente et la saison en cours.

Le temps d'engagement retenu est la meilleure performance réalisée dans la base de données fédérale, tous bassins, quel que soit l'âge de l'athlète. En cas d'absence totale de performance, les engagements seront enregistrés selon la règle FINA à savoir en 'NT' (No Time). Si une performance en bassin de 25m est retenue, cette performance, par souci d'équité, sera convertie en bassin de 50m par l'application d'une majoration définie par la table fédérale de conversion.

Classement :

Toutes les épreuves nagées feront l'objet d'un classement au temps à l'issue des séries par catégorie (Avenirs, Benjamins et Juniors/Seniors).

Récompense :

Catégorie Avenirs récompense pour les 3 premiers du 2004N / 4004N / 400NL / 800NL

Catégorie Benjamins récompense pour les 3 premiers du 4004N / 800NL / 1500NL

Catégorie Juniors /Seniors récompense pour les 3 premiers 4004N/ 800NL/ 1500NL.

Les cérémonies protocolaires auront lieu pendant la nage suivante.

La présence du nageur récompensé, vêtu de la tenue de son club, est recommandé.

Règlement général

Organisation et modalités d'accès :

Les horaires seront ajustés selon le taux d'engagement et précisés à l'issue de la réunion technique.

L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries afin de respecter une durée raisonnable de compétition.

Toutes personnes (nageurs, entraîneurs, officiels et spectateurs/accompagnateurs) présents aux bords du bassin doivent impérativement être vêtus d'un short et d'un tee-shirt sous peine de se voir refuser l'accès.

Les chaussures utilisées en extérieur sont strictement interdites aux bords du bassin.

Les nageurs et nageuses ne devront pas se changer aux bords du bassin mais dans les vestiaires.

L'évacuation du bassin sportif est impérative 10mn avant le début des épreuves.

Forfaits :

Tout engagement individuel sera facturé en dehors du ou des forfait(s) déclaré(s), par écrit à : dauphins-aixois@clubeo.com au plus tard le 25/09/ 2025 à 20 h 00 ou production d'un certificat médical de contre-indication à la pratique sportive en compétition reçu au plus tard 2 jours calendaires suivant la fin de la compétition.

Les factures seront établies par l'organisateur et adressées aux clubs à l'issue de la compétition.

Nombre d'officiels à présenter par réunion :

Au minimum 2 officiels souhaités par réunion et par clubs engagés

Droit à l'image :

Du fait de son inscription, l'athlète ou son représentant légal, autorise la captation et la diffusion de son image et de ses informations personnelles utiles (nom, prénom, club d'appartenance, catégorie, ...) au bon déroulement de la compétition et sur tous les supports de communication utilisés par l'organisateur et le comité départemental Haute-Vienne Natation (site internet, réseaux sociaux, presse) et ce, sans limite de temps et à titre gratuit.

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne peut demander l'arrêt de la diffusion de son image et de ses données personnelles par mail auprès de l'organisateur (dauphins-aixoises@clubeo.com) et/ou au comité (cd87@ffnatationlna.fr).